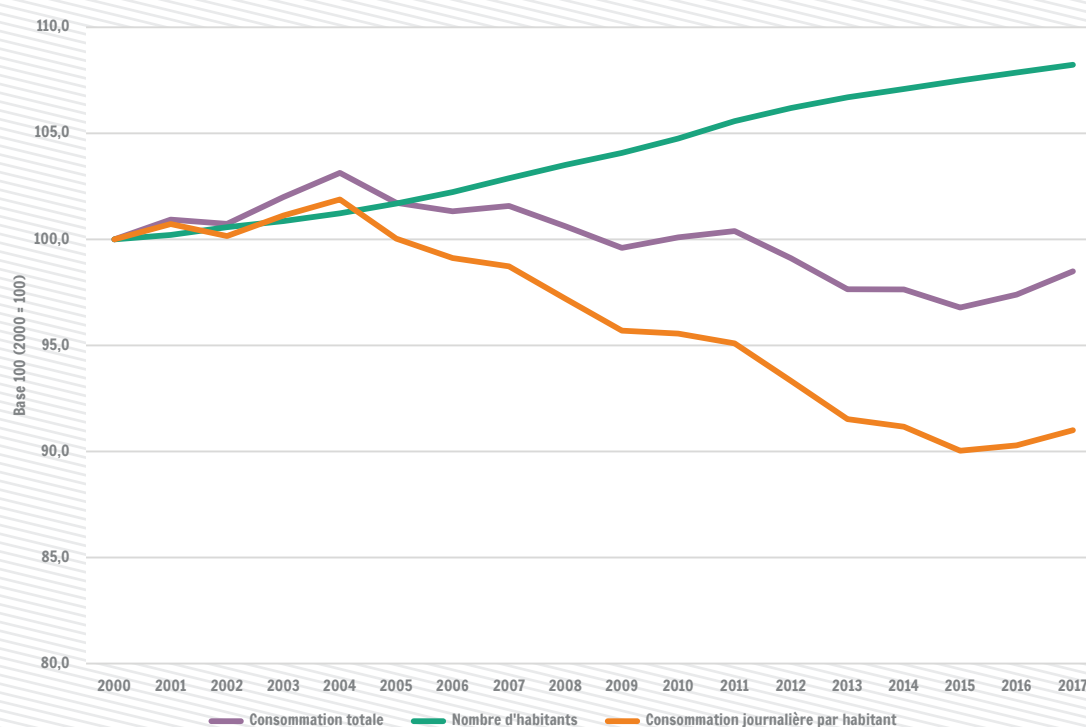


Consommation d'eau de distribution

120 l/(hab.j)

La consommation moyenne d'eau de distribution en Wallonie est estimée à 120 litres par habitant et par jour

Evolution de la consommation d'eau de distribution (à usage domestique et non domestique) en Wallonie



Sources : AquaWal, SPW - Environnement

La consommation moyenne d'eau de distribution à usage domestique et non domestique en Wallonie s'élevait en 2017 à un peu plus de 158 millions de m³, ce qui représente une consommation moyenne de 120 l/(hab.j). La consommation journalière d'eau de distribution par habitant était en baisse sur la période 2004 - 2017 (-10,7 %) grâce notamment à la généralisation des appareils plus économes en eau : lave-linge, douche économique ou WC double chasse ...

Selon AquaWal, la consommation d'eau de distribution à usage domestique était estimée en 2017 à environ 90l/(hab.j), un des niveaux les plus faibles de l'Union européenne. Cette consommation n'était pas uniforme sur l'ensemble du territoire wallon. Une enquête réalisée par AquaWal et le CEHD (2015) a montré que la consommation d'eau par ménage est d'autant plus élevée que :

- la taille du ménage est élevée. La consommation par personne diminue cependant fortement avec la taille du ménage par un effet d'économies d'échelle ;
- le niveau socio-économique du ménage est élevé ;
- le ménage n'utilise pas d'eau alternative pour les usages intérieurs au logement ;
- l'utilisation pour les seuls usages extérieurs n'impacte pas significativement la consommation d'eau de distribution ;
- l'âge de la personne de référence du ménage est intermédiaire (45-54 ans).

Consommation d'eau de distribution

Au niveau de la production, le volume total d'eau prélevé en Wallonie à des fins de distribution publique s'élevait à 390,1 millions de m³ en 2016, dont environ 80 % provenaient des eaux souterraines. Les volumes prélevés ont diminué d'environ 640 000 m³ par an en moyenne entre 1986 et 2016, soit une baisse de 4,9 % sur la période. Environ 60 % de ces prélèvements étaient destinés à la distribution d'eau potable en Wallonie, le reste allant en Flandre et à Bruxelles. Parmi ces 60%, 156,7 millions de m³ étaient enregistrés pour la consommation d'eau des usagés et 80,7 millions de m³ correspondaient aux volumes non enregistrés (non facturés). Il s'agit des volumes non comptabilisés par les compteurs d'eau (dysfonctionnement), des volumes utilisés par les services incendies et la protection civile, par les producteurs d'eau pour nettoyer leurs installations et des volumes perdus via des fuites dans le réseau. À l'heure actuelle, il n'est pas toujours possible de chiffrer les volumes correspondant à ces différents postes.

Définitions et sources

L'indicateur de consommation moyenne d'eau de distribution par habitant est mesuré à partir des compteurs d'eau des logements/bâtiments.

Sources : les données utilisées pour réaliser cette fiche proviennent d'AquaWal, soit l'Union professionnelle des opérateurs publics du cycle de l'eau en Wallonie.

AQUAWAL, 2018. Statistiques 2017 de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées en Wallonie. AQUAWAL : Namur, Belgique.

Les analyses sont basées sur les fiches de la Direction de l'Etat Environnemental du SPW - Environnement-DEMNA. D'autres informations sont basées sur une étude d'AquaWal et du CEHD (2015) à partir de données d'enquêtes.

Pertinence et limites

L'estimation de la part résidentielle de la consommation d'eau de distribution est difficile car :

- tous les secteurs consomment aussi de l'eau de distribution ;
- une partie des ménages exerce une activité professionnelle au sein de leurs logements. Par conséquent, une partie de la consommation d'eau est liée à cette activité.

C'est pourquoi les volumes d'eau de distribution à usage domestique sont assimilés aux volumes consommés par les « petits consommateurs ». Il s'agit en général des usagers dont l'habitation est équipée d'un compteur qui débite moins de 250 m³/an. Cette définition englobe la consommation des ménages et celle liée à certaines activités professionnelles (petits commerces, HORECA...).

Pour en savoir plus :

SPW-DG03-DEMNA-DEE, 2017. Rapport sur l'état de l'environnement wallon 2017 (REEW 2017), 368p.
AquaWal et CEHD, 2015. Etude sur les consommations résidentielles d'eau et d'énergie en Wallonie, 199p.

<http://etat.environnement.wallonie.be/>

Personne de contact : **Julien Charlier** (j.charlier@iweps.be) / prochaine mise à jour : **septembre 2021**